



## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa Société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE :

*La Société VALEURS PATRIMOINE, société de Courtage, située 187 Rue de Belfort - 25000 BESANCON SARL au capital de 7624 € - SIRET 440427151 – APE 6622Z*

*Vos données personnelles collectées dans le cadre de différentes missions, font l'objet d'un traitement nécessaire à leur exécution. Elles sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de l'application de réglementations comme celles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.*

*Vos données personnelles sont conservées autant que besoin durant la durée de traitement de votre dossier, puis supprimées au bout de 5 ans après clôture. Elles ne seront traitées que par nos collaborateurs habilités et par les collaborateurs de nos partenaires habilités en raison de la nature de certain dossier. Elles sont destinées au Service VALEURS PATRIMOINE. Le responsable des données personnelles est Patrick PETIT ou Georges VALNET. Conformément à la loi informatique et liberté, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de portabilité de vos données en vous adressant à : [gestion@valeurspatrimoine.fr](mailto:gestion@valeurspatrimoine.fr)*

*Vous pouvez porter toute réclamation devant la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))*

*Dans le cas où des coordonnées ont été recueillies, vous êtes informé (e) (s) de la faculté de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique prévue en faveur des consommateurs (article L.223-1 du code de la consommation).*

### TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 – Maj 24/04/2013, 20/12/2013 et 17/10/2014 et 12/12/20016 avec effet à 1/05/2017

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

*Pour toutes réclamations, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :*

SARL au capital de 7 624 € SIRET 440 427 151 00020 APE 6622 Z RCS BESANCON 440 427 151  
Valeurs Patrimoine : Société de Courtage CIF Inscrit à l'ANACOFI CIF sous le numéro E002276  
Statuts IAS/IOBSP/IMMO

Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON – EURL MERIDA, sans détention de Fonds R.C.P et F.F. conformes aux articles L530 du code des Assurances sous le numéro de police IP0179 – Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 003 382 - TVA FR 39 440 427 151 00020 – CNIL 1792719VO

Par Courrier : 187 Rue de Belfort – 25000 BESANCON  
Par tel : 03/81/61/28/95 par fax : 03/81/80/05/96  
Par mail : [gestion@valeurspatrimoine.fr](mailto:gestion@valeurspatrimoine.fr)

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 📅 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- 📅 2 mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

**Médiateur compétent litiges avec une Entreprise :**  
Médiateur de l'ANACOFI : 92 Rue d'Amsterdam – 75009 PARIS

**Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :**  
Pour les activités CIF :  
Mme Marielle Cohen-Blanche – Médiateur de l'AMF – Autorité des Marchés Financiers  
17 Place de la Bourge – 78082 PARIS CEDEX 02  
Site internet : <http://amf.france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine-html>

Pour les activités d'assurances :  
La médiation de l'ASSURANCE : TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09  
Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières  
Médiation de la consommation ANM Conso : 62 Rue Tiquetonne – 75002 PARIS  
Site internet IOBSP : [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)  
Site internet immobilier : [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo)

Dans le cadre du RGPD/Notre DPO :  
HAGEAUX Frédéric  
Délégué à la Protection des Données  
Amiens-Est Pôle Jules Verne, 5 rue des Indes Noires - Immeuble Le Grand Large, 80440 BOVES  
06.45.03.16.33  
[frederic.h@datavigiprotection.fr](mailto:frederic.h@datavigiprotection.fr)

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 07 003 382. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (conseiller en Investissements Financiers) fournissant un conseil non-indépendant. Valeurs Patrimoine est enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-cif (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) »

IAS (intermédiaire en assurance) catégorie Courtier B. Valeurs Patrimoine n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurances.

SARL au capital de 7 624 € SIRET 440 427 151 00020 APE 6622 Z RCS BESANCON 440 427 151  
Valeurs Patrimoine : Société de Courtage CIF Inscrit à l'ANACOFI CIF sous le numéro E002276  
Statuts IAS/IOBSP/IMMO

Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON – EURL MERIDA, sans détention de Fonds R.C.P et F.F. conformes aux articles L530 du code des Assurances sous le numéro de police IP0179 – Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 003 382 - TVA FR 39 440 427 151 00020 – CNIL 1792719VO

Valeurs Patrimoine fournit des conseils sur des contrats d'assurance et de ce fait est donc un distributeur de produit d'assurance et de ce fait détermine les caractéristiques du produit. Il s'assure que toutes les personnes qui participent à la production d'un produit aient les aptitudes nécessaires pour comprendre le produit.

Valeurs Patrimoine délivre un conseil de niveau 1.

Valeurs Patrimoine va proposer un contrat qui répond aux exigences et besoin du client. La proposition de Valeurs Patrimoine devra avoir un caractère approprié et cohérent par rapport à l'expérience et aux connaissances financières du client ainsi que sa situation financière et ses objectifs de souscription.

Ce service consiste à expliquer au client, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, ceux qui correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Il y a donc une comparaison entre plusieurs contrats, ou options au sein d'un contrat cohérent. Le distributeur devra expliquer au client quel est le contrat le plus adéquat à la situation du client. Cette réponse est réalisée à travers une déclaration d'adéquation.

La réponse du distributeur devra être adaptée à la complexité du contrat d'assurance proposé. Afin de pouvoir fournir ce service, le distributeur va devoir recueillir les exigences et besoins du client.

IOBSP (intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) catégorie d'intermédiaire (courtier mandataire non exclusif (voir tableau des partenariats)

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) contrôlable(s) par l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) adresses courriers : 4 place de Budapest – 75436 PARIS CEDEX 09 et internet : <http://www.acpr.banque-France.fr/accueil.html>

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances ; souscrites auprès de CGPA 125 Route de la Faisanderie CS 31666 – 75773 PARIS CEDEX 16

Pour les montants	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civil Professionnelle	1 561 200 €	2 602 000 €	1 561 200 €	1 561 200 €
Garantie Financière		119 690 €	119 690 €	114 490 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi-asso.fr](http://www.anacofi-asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

## **PARTENAIRES COMPAGNIES ET FOURNISSEURS**

NOM	Nature	Type d'accord	Mode de Rémunération
AXA/CARDIF/PRIMONIAL/SWISSLIFE	Assureurs	Courtage	Commissions
BPFC/CEBFC /C. MUTUEL	Banques	Courtage	Commissions

SARL au capital de 7 624 € SIRET 440 427 151 00020 APE 6622 Z RCS BESANCON 440 427 151  
Valeurs Patrimoine : Société de Courtage CIF Inscrit à l'ANACOFI CIF sous le numéro E002276  
Statuts IAS/IOBSP/IMMO

Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON – EURL MERIDA, sans détention de Fonds R.C.P et F.F. conformes aux articles L530 du code des Assurances sous le numéro de police IP0179 – Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 003 382 - TVA FR 39 440 427 151 00020 – CNIL 1792719VO

<i>PRIMONIAL/PERIAL/CORUM</i>	<i>SCPI</i>	<i>Courtage</i>	<i>Commissions</i>
<i>EURL MERIDA Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON</i>	<i>IMMOBILIER</i>	<i>Partenariat</i>	<i>Commissions</i>

Sur simple demande du client, nous serons en mesure de lui préciser le nom des autres compagnies avec qui nous avons un accord.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL :

Dans le cas d'un conseil CIF dit non indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels. »

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré en partie par des frais d'entrée perçus par la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 80 % de ceux-ci. Dans le cadre de l'activité Courtage de prêt dans la fonction IOBSP, après information écrite et validée par le client, Valeurs Patrimoine se réserve la possibilité de facturer des honoraires dans le cadre du service de conseil en matière d'opérations relatives à des contrats de crédits immobilier, à l'exclusion des opérations de regroupement de crédit, dans la limite de 1 % du montant du prêt.

Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à notre Société Valeurs Patrimoine ou par le biais de nos différents partenaires. Cette fiche et sa mise à jour sont disponibles sur la page d'accueil du site : [www.valeurspatrimoine.fr](http://www.valeurspatrimoine.fr)

187 Rue de Belfort – 25000 BESANCON – Tel 03/81/61/28/95 – Fax 03/81/80/05/96

Mail : [gestion@valeurspatrimoine.fr](mailto:gestion@valeurspatrimoine.fr) – Site : [www.valeurspatrimoine.fr](http://www.valeurspatrimoine.fr)

<i>Courtage</i>	<i>Pas d'honoraire</i>	<i>Rémunération par banque</i>
<i>IAS</i>	<i>Frais acquisition</i> <i>Rétrocession annuelle</i> <i>Frais d'arbitrage</i>	<i>0.5 % à maxi 4.50 %</i> <i>0.2 % à 1.20 %</i> <i>0.5 % à 1 % par arbitrage</i>
<i>Investissement en SCPI</i>	<i>Frais acquisition</i>	<i>4 à 6 %</i>

Valeurs Patrimoine sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

SARL au capital de 7 624 € SIRET 440 427 151 00020 APE 6622 Z RCS BESANCON 440 427 151  
Valeurs Patrimoine : Société de Courtage CIF Inscrit à l'ANACOFI CIF sous le numéro E002276  
Statuts IAS/IOBSP/IMMO

Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON – EURL MERIDA, sans détention de Fonds R.C.P et F.F. conformes aux articles L530 du code des Assurances sous le numéro de police IP0179 – Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 003 382 - TVA FR 39 440 427 151 00020 – CNIL 1792719VO

MODE DE COMMUNICATION :

*Notre mode de communication s'effectue principalement par recommandation et par le biais également de notre site internet.*

*Nos échanges s'effectuent par des entretiens physiques, mail, courrier, tel.*

Rédigé en 2 exemplaires dont l'un a été remis au client.

Fait à :

Date

Signatures :

Clients

Courtier

SARL au capital de 7 624 € SIRET 440 427 151 00020 APE 6622 Z RCS BESANCON 440 427 151  
Valeurs Patrimoine : Société de Courtage CIF Inscrit à l'ANACOFI CIF sous le numéro E002276  
Statuts IAS/IOBSP/IMMO

Titulaire carte immobilière CPI 25012017000015714 CCI BESANCON – EURL MERIDA, sans détention de Fonds  
R.C.P et F.F. conformes aux articles L530 du code des Assurances sous le numéro de police IP0179 –  
Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 003 382 - TVA FR 39 440 427 151 00020 – CNIL 1792719VO